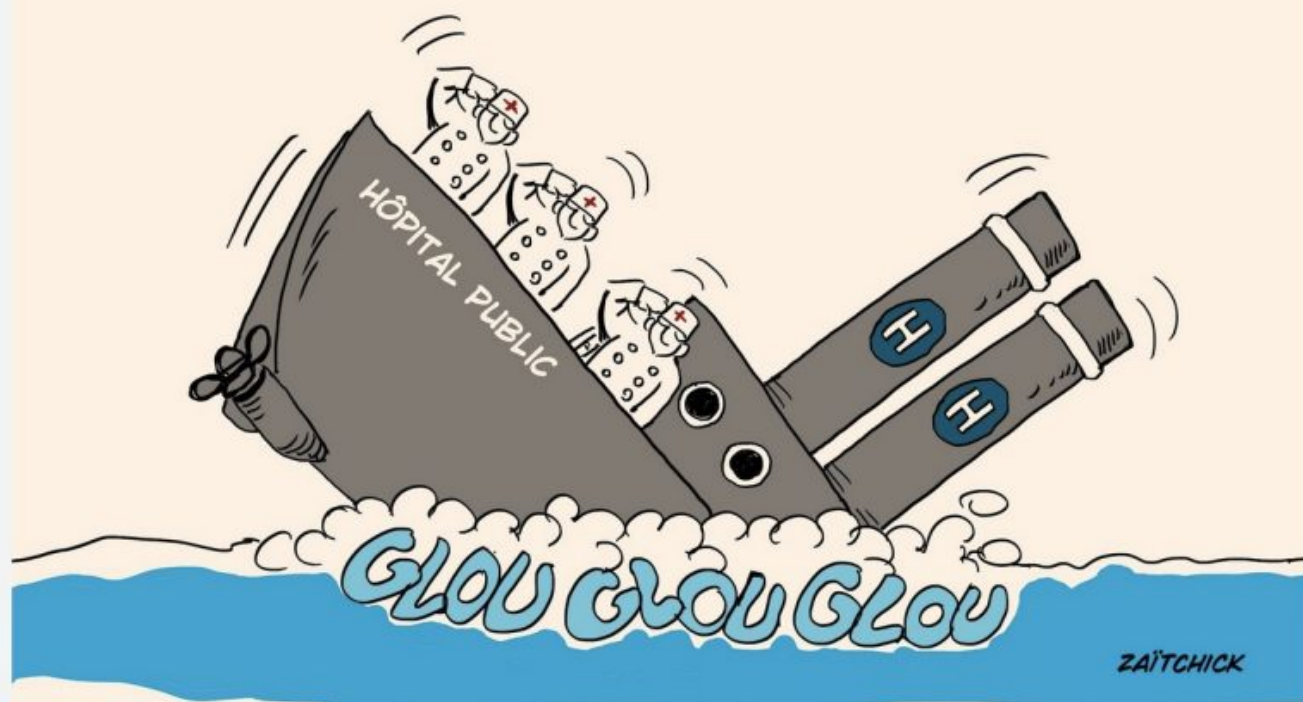


La Has a pris son temps : fin de la vaxxination obligatoire Covid et réintégration des soignants

écrit par Christine Tasin | 31 mars 2023

HÔPITAL PUBLIC : 20% DE LITS FERMÉS FAUTE DE SOIGNANTS
SELON LIBÉRATION (26 OCTOBRE 2021)

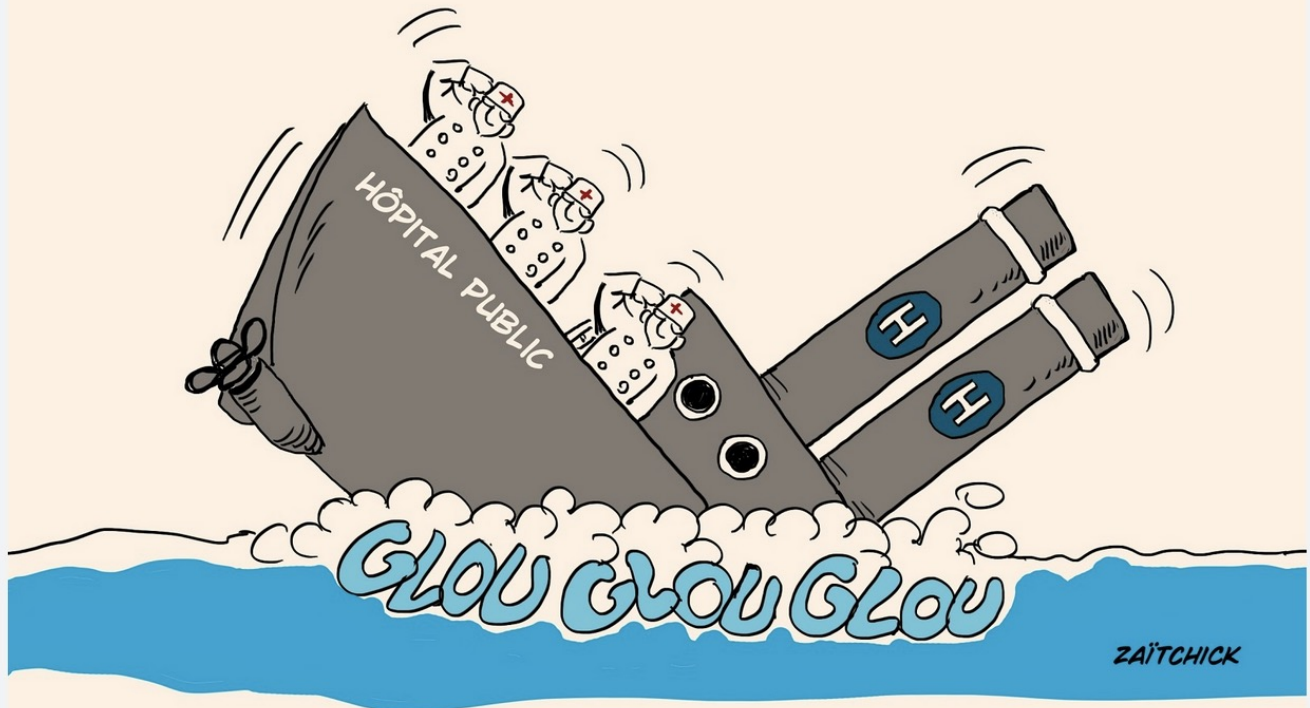
APRÈS LE PASS SANITAIRE...



LA CASSE SANITAIRE !

HÔPITAL PUBLIC : 20% DE LITS FERMÉS FAUTE DE SOIGNANTS
SELON LIBÉRATION (26 OCTOBRE 2021)

APRÈS LE PASS SANITAIRE...



LA CASSE SANITAIRE !

C'est juste une préconisation, mais Braun a tout de suite dégainé : *je suivrai.*

Pauvres médiocres dictateurs à la petite semaine... il fallait au moins 2 mois pour comprendre ce que nous savons, à Résistance républicaine, depuis 2 ans, le vaxxin Covid ne protège pas contre le Covid mais il a de nombreux effets secondaires gravissimes. Je pensais même, en février qu'ils préparaient le retour de la vaxxination obligatoire dans les écoles.

Ils auraient abandonné -provisoirement ? – l'idée ? Parce que devant les manifs contre la retraite à 64 ans, c'est déjà la grogne et qu'ils ne veulent pas ajouter du désordre

au désordre ?

<https://resistancerepublicaine.com/2023/02/11/les-valets-de-macron-nous-concoctent-le-retour-de-lobligation-vaccinale-contre-le-covid/>

La Guludec, présidente de la Has, a-t-elle fini par comprendre que l'imposture Covid était terminée et qu'elle pouvait bien essayer d'enrichir encore plus monsieur Pfizer, ça ne marcherait pas ? Pas sûr. On peut être sûr qu'elle consulte Macron avant de se prononcer. **Par contre, la donzelle a toujours en tête de faire vacciner nos enfants pour... soi-disant protéger les plus vieux...contre la grippe, à présent !**

<https://resistancerepublicaine.com/2023/02/13/la-salope-qui-dirige-la-has-veut-vacciner-nos-enfants-de-2-a-17-ans-contre-la-grippe/>

Méfions-nous, méfions-nous...

Et Braun n'a mis que quelques heures à annoncer l'abandon de la vaxxination obligatoire et la réintégration des soignants... il ne doit pas y en avoir beaucoup qui attendent, desséchés morts de faim depuis 1an et demi qu'ils n'ont ni le droit de travailler ni droit au chômage ! Au moment où on n'a jamais eu autant besoin de soignants, ils ont osé se débarrasser de plus de 15 000 soignants non vaxxinés et ils ferment chaque jour des urgences, des services, des hôpitaux... Des criminels ! Il faut ajouter à cela les 5 000 pompiers non vaxxinés !

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b0991_proposition-loi

<https://www.leparisien.fr/societe/sante/lobligation-vaccinale-des-soignants-contre-le-covid-ne-se-justifie-plus-pour-la-haute-autorite-de-sante-30-03-2023-BRYXFFNRHJDZ3F76JP5IHEECO0A.php>

Covid-19 : le gouvernement «suivra l'avis» de la HAS, qui recommande de «lever l'obligation de vaccination» des soignants

Dans un avis rendu public ce jeudi, la Haute autorité de santé recommande de lever l'obligation vaccinale contre le Covid, en vigueur depuis 18 mois pour les soignants et les autres professionnels de santé.

La [Haute autorité de santé \(HAS\)](#) a recommandé jeudi 30 mars de «lever l'obligation de vaccination» contre le Covid pour les soignants et le [ministre de la Santé François Braun](#) a déclaré à l'AFP qu'il «suivra(it) cet avis».

En vigueur depuis 18 mois, l'obligation vaccinale contre le Covid touche à sa fin. La HAS a en effet revu sa doctrine et suggère désormais que l'injection «soit fortement recommandée» pour les professionnels concernés.

Je suivrai l'avis de cette autorité scientifique.

François Braun, ministre de la Santé

«Je suivrai l'avis de cette autorité scientifique», a réagi François Braun, promettant de «concerter les fédérations hospitalières et les ordres des professions de santé pour définir les modalités de mise en œuvre» de cette décision, qui fera «rapidement» l'objet d'un décret. Saisie à l'automne par le ministre et par l'Assemblée nationale, la HAS assure que sa «préconisation de lever l'obligation de vaccination» contre le Covid «ne constitue en rien une remise en question de ses précédents avis».

Elle souligne au passage que «la levée d'une obligation vaccinale pour les professionnels ne remet pas en question l'intérêt de cette vaccination». Son avis sonne néanmoins le glas d'une mesure controversée, imposée en pleine crise sanitaire à 2,7 millions de personnes: soignants mais aussi personnels des hôpitaux et des maisons de retraite,

ambulanciers, aides à domicile ou encore pompiers. Depuis septembre 2021, ces professionnels doivent attester d'un schéma vaccinal complet (deux, puis trois doses), sous peine d'être suspendus, sans rémunération.

À lire aussi [Covid-19 : que sont devenus les soignants suspendus ?](#)

Un dossier sensible

Une minorité de réfractaires était encore dans ce cas mi-mars : «autour de 0,3% des agents» hospitaliers d'après le ministère, moins de 2000 chez les libéraux selon l'Assurance maladie. La question de leur réintégration est cependant devenue un cheval de bataille politique, notamment pour La France insoumise et le Rassemblement national.

Au-delà de ce dossier sensible, la HAS a passé en revue d'autres vaccinations obligatoires pour les soignants. Avec des conclusions contrastées. Elle suggère ainsi de lever l'obligation concernant la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, sauf à Mayotte. En revanche, elle conseille de maintenir celle contre l'hépatite B et même de l'étendre aux soignants libéraux «susceptibles d'être exposés à un risque de contamination».

<https://www.lefigaro.fr/demain/sante/covid-19-le-gouvernement-suivra-l-avis-de-la-has-qui-recommande-de-lever-l-obligation-de-vaccination-des-soignants-20230330>